

Note sur les antécédents romantiques de la théorie de la passivité du verbe dans les études euskariennes

B. OYHARÇABAL

(UA 1028 – CNRS-Université Paris 7)

...de même que les juges abritent leur friponnerie derrière des précédents, ainsi les savants dissimulent leur ignorance derrière l'autorité; et quand ils ne peuvent plus raisonner, il est plus prudent et moins désonnant de répéter en seconde main une absurdité qu'ils auraient eu honte de produire à l'origine comme leur propre bien.

(J. H. Tooke, *Epea pterentrea* or the diversions of Purley cité par R. H. Robins).

Abstract

During a long time (roughly from 1890 to 1960) most linguists held that Basque verbs have to be 'passively conceived'. The ergative/absolutive case-marking and verb agreement morphology were given a corresponding syntactic interpretation, absolutive being considered as the subject case in all kind of sentences. The passive analysis was promoted in Basque studies by Muller (1885), Stempf (1890) and Schuchardt (1893). However, the paper shows that Chabo (1836) put forward a similar view half a century before. The main arguments Chabo used to demonstrate what he called the 'philosophical unity' of Basque verbs are compared with those given by Stempf and Schuchardt at the end of the nineteenth century to establish the passive analysis.

Planck (1979) en se référant à Gabelentz indique que l'interprétation passiviste a été la première approche non naïve que les grammairiens ont proposé pour rendre compte de la morphologie ergative de certaines langues, en l'occurrence caucasiennes.

L'introduction de cette idée dans les études basques apparaît un peu plus tard, d'abord de façon un peu allusive avec Müller (1885), puis de manière plus précise chez Stempf (1890) et Schuchardt (1893). Après l'engagement de Schuchardt, constamment réaffirmé dans ses travaux postérieurs (en particulier Schuchardt 1923, 1925), la théorie de la passivité acquiert peu à peu un tel prestige qu'elle deviendra

jusqu'aux années soixante une espèce de dogme parmi les linguistes, les bascologues particulièrement¹; Léon (1911), Uhlenbeck (1922, 1947), Gavel (1930), Lacombe (1935, 1952), Lafon (1944, 1954, 1960, 1962), Tovar (1949),... Les grammairiens natifs, par contraste, n'adhèrent pas, pour la plupart, à cette analyse, maintenant un silence prudent, ou, plus rarement, s'efforçant comme Lafitte (1931) de mettre en évidence les faiblesses de ladite théorie. Le refus de la part des bascologues natifs d'adhérer aux vues passivistes était attribué soit à leur "naïveté", qui —pensait-on— les empêchait de dépasser leurs intuitions premières de locuteurs bilingues², soit à leur amour propre, leur résistance étant attribuée à *un mal entendido prurito nacional* selon l'expression de Tovar (1949: 61)³.

L'hypothèse passiviste, à l'heure actuelle, n'a plus aucun défenseur dans le champ des études euskariennes, bien que l'on retrouve certaines réminiscences de ces analyses hors du domaine de l'euskarologie, sous des formes évidemment nouvelles (cf. Williams 1987, Bittner 1988).

Quoi qu'il en soit le but de cette note n'est pas de discuter du bien-fondé de la théorie passiviste, mais de rappeler les conditions —peu connues, et, nous le verrons aussi, passablement étonnantes— dans lesquelles sont apparus au siècle dernier certains arguments internes au basque en faveur de cette analyse.

(1) Lafon (1944), dans sa thèse consacrée au verbe basque au 16^{ème} siècle, illustre l'attitude commune des linguistes durant cette période: il présente l'analyse "passiviste" comme définitivement établie: "La conception passive du verbe "transitif" basque, dégagée par Friedrich Müller et établie par Stempf et Schuchardt (voir ses *Baskische Studien*, p. 2) est reconnue aujourd'hui de tous les bascologues compétents [Gavel & Lacombe 1937, est mentionné en note] et connue de beaucoup de linguistes qui ne sont pas bascologues" (Lafon 1944: 15).

Dans un premier temps, toutefois, les vues de Schuchardt ne furent pas très bien accueillies. Parmi les bascologues, Vinson (1894) s'y opposa, et Dodgson et van Eys restèrent pour le moins prudent (cf. Lacombe 1935). Parmi les linguistes généralistes, Trombetti également resta plutôt hostile, approuvé semble-t-il par Meillet; on trouve un témoignage direct de la déception qu'en ressentit "le maître de Graz" dans Schuchardt (1925). Il est vrai que le débat avait une toile de fond plus large, le problème de la parenté des langues demeurant en arrière-plan; cf. Baggioni (1988).

(2) La plupart des auteurs passivistes ont bien observé que l'analyse passiviste ne correspondait pas à l'intuition linguistique des locuteurs, mais ceci ne pouvait constituer à leurs yeux un argument significatif s'opposant à leurs vues.

(3) Je n'ai pas quant à moi trouvé trace chez les grammairiens basques d'un rejet de la théorie passiviste pour des motifs d'orgueil national. Pourquoi au demeurant l'analyse passiviste aurait-elle eu un caractère dépréciatif aux yeux des grammairiens natifs? A cause du caractère "primitif" que certains ont associé à la construction passive? Mais précisément n'attendait-on pas plutôt de la part des grammairiens basques de cette période, soumis aux influences aranistes ou post-aranistes et hyper-particularistes, qu'ils appréciaient positivement les marques d'archaïsme, les références à la "mentalité primitive ou archaïque" (cf. Uhlenbeck 1947), et de façon plus générale les analyses soulignant l'altérité par rapport aux langues romanes voisines? On remarquera que déjà Stempf supposait que les natifs accueilleraient plutôt mal son hypothèse. En effet, il était conscient de ce que celle-ci heurterait probablement leur intuition, qu'il imaginait contaminée par les modèles linguistiques latin ou romans: "Si déjà, au milieu du xv^{ème} siècle, le prêtre catholique Dechepare faisait aux langues française, espagnole et latine de telles concessions [en mettant parfois à l'absolutif, et non au génitif, le complément d'objet des phrases nominalisées], "il est à craindre que chez les Basques, nos contemporains, la leçon du sens exclusivement passif de leur verbe ne rencontrera guère de sympathies" (p. 12). Observons cependant que Michelena (1977), suivant sur ce point Tovar, indique également que la théorie —le mythe, dit-il pour sa part— de la passivité a toujours été très mal vue par les Basques qui pour des raisons énigmatiques de psychologie profonde la jugeait offensante (p. 38)". On trouve des témoignages de l'interprétation psychologisante des analyses passivistes chez Uhlenbeck, mais également, bien sûr, chez les tenants du développement stadial des langues (cf. Cikobava 1969).

Avant toute chose, et afin d'éviter toute équivoque, précisons bien que nous ne discuterons pas ici des éléments de fond qui ont été invoqués à l'appui de la théorie passiviste au milieu du 20^{ème} siècle, en particulier par Gavel ou Lafon. J'en donne ci-dessous, à titre de rappel, la formulation de Gavel (1930: 4)⁴:

1. Le verbe s'accorde en nombre avec son sujet.
2. Le sujet du verbe se met toujours au nominatif.
3. L'actif marque toujours un complément d'agent.

Les éléments objectifs venant à l'appui de ces vues sont connus: on les rencontre dans le marquage casuel et la morphologie verbale de la plupart des paradigmes de conjugaison, comme on le voit dans les exemples suivants⁵:

- (1) a. *Gu-Ø ere infernura g---- a-- rama---- tza-zu*
 nous-Ø aussi enfer-Adl 4Abs-Pr-emmener-Pl- 5Erg.
 Nous aussi (vous nous) emmenez en enfer
- b. *Gu-Ø ere hemen g---- a-- bil----- tza*
 nous-Ø aussi ici 4Abs-Pr-marcher-PL
 Nous aussi (nous) promenons ici

Dans ces deux exemples, le pronom de 1^{ère} pers. pl. est au cas zéro dit absolutif (*gu-Ø*) et se trouve représenté au sein de la forme verbale de la même manière par une marque d'accord personnelle préfixée (*g-*) et, de manière indépendante, par une marque d'accord numéral suffixée (*-tza*).

La théorie de la passivité propose de tirer les conséquences syntaxiques de ces données en considérant que le cas zéro (non marqué) représente le cas nominatif, et que les marques d'accord absolutif (=nominatif) dans le verbe conjugué reflètent l'accord sujet-verbe. Dans ces conditions le constituant nominal ergatif est analysé à la manière d'un complément d'agent (ou instrumental), et l'accord ergatif, tout comme l'accord datif, comme un accord avec un complément. Dans la morphologie verbale ces derniers accords —que Gavel appelait "pléonastiques"— se distinguent de l'accord nominatif, par le fait que dans les paradigmes réguliers les indices d'ac-

(4) Gavel oppose "la belle simplicité" de l'analyse passiviste en 3 points telle que nous la rappelons dans le texte et "la complication des règles que sont obligés de formuler les grammairiens lorsqu'ils ne connaissent ou n'admettent pas la théorie passiviste".

1. Le verbe intransitif s'accorde en nombre avec son sujet, mais le verbe transitif s'accorde en nombre avec son complément d'objet.

2. Le sujet du verbe intransitif se met au nominatif, mais celui du verbe transitif se met à l'actif, et le complément d'objet ce ce même verbe se met au nominatif.

3. L'actif marque le sujet d'un verbe transitif, mais quand il est accompagné d'un participe passé employé adjectivement il a la valeur d'un complément d'agent" (1930: 4).

(5) Dans les gloses de traduction des formes verbales, la convention employée pour la désignation des personnes va de 1 à 6: 4 est la 1^{ère} pers. pl.; 5 représente la 2^{ème} pers. sing. vouvoyée, ancien personne plurielle qui a conservé l'accord numéral de pluriel dans la morphologie verbale; 5 représente la 2^{ème} pers. pl.; 6 la 3^{ème} pers. pl.).

cord personnels y sont suffixés et non préfixés⁶, et par le fait que ces accords ne se dédoublent pas obligatoirement en accord numéral et accord personnel⁷.

Ces éléments ne sont pas en eux-mêmes sujets à controverses. En effet, sous cette forme, l'analyse passiviste consiste essentiellement en une interprétation de données morphologiques que l'on ne saurait contester. Ainsi que le dit Gavel (1930), sa validité repose sur la plus grande simplicité et l'élégance qu'elle est supposée présenter par comparaison à l'analyse dite naïve (cf. note 4). Les premières contestations structuralistes de la théorie passiviste dans les années 55-60 (voir par exemple Naërt 1956 et Martinet 1958) résulteront d'ailleurs, non d'une remise en cause de ces arguments en eux-mêmes, mais avant tout d'une contestation de l'interprétation qui leur est associée, en particulier par l'usage de la notion de passif employée dans ce contexte: dans une vue structuraliste, la désignation de construction passive ne peut se comprendre que par opposition à celle de construction active, et comme l'euskara est supposé ne pas disposer d'une opposition diathétique passif / actif⁸, il est vain, souligne-t-on, de proposer une analyse passive de la phrase basque⁹.

Comme on le sait, les termes de ce débat sont aujourd'hui largement dépassés, et il ne s'agit pas pour nous d'y revenir sinon dans une perspective historiographique. Par ailleurs, il n'est pas de notre intention de discuter ici du dispositif argumentatif rappelé plus haut, et qui correspond à une présentation moderne de la théorie de la passivité. Nous voudrions par contre revenir sur ce que l'on pourrait appeler la *première version de la théorie passiviste*, telle qu'elle fut développée à la fin du siècle dernier, en particulier par Stempf (et aussi, pour partie, par Schuchardt). Les auteurs postérieurs ont constamment affirmé leur dette envers les premiers passivistes, mais,

(6) Les marques d'accord personnel absolutif sont toujours préfixées. Elles s'opposent en cela aux marques d'accord personnel ergatif et datif, lesquelles sont suffixées dans les paradigmes réguliers. Cependant, aux formes du non-présent (passé et hypothétique) pour lesquelles il n'y a pas d'accord personnel absolutif ou bien, si l'on préfère, un accord de marque zéro, les indices personnels d'accord ergatif se préfixent, et sont semblables aux préfixes d'accord absolutif. Dans divers parlars côtiers ceci s'étend aux marques d'accord datif également:

(ni-Ø) n-aiz / n-auzu vs (ni-k) n-uen / (eni) n-auzkizun
je suis / vous m'avez je l'avais / vous me les aviez

On a pu analyser ces dernières formes comme une illustration du phénomène d'ergativité scindée (*split ergativity*), très fréquent dans les langues à morphologie ergative.

(7) Ceci est évident pour la 1ère personne qui n'a jamais de marqueur pluriel associé à l'ergatif ou au datif; pour la 2ème personne, les choses sont plus complexes en raison du dédoublement signalé dans la note 5.

(8) L'absence de passif (entendu dans un sens équivalent au passif usuel des langues romanes, c'est-à-dire en opposition à l'actif) en basque est en réalité contestable, comme le relève Lafitte (1944: 62). Curieusement, les défenseurs des vues passivistes n'ont retenu des formes passives du basque que le fait que le complément d'agent peut y être exprimé par l'ergatif (comme argument de ce que le constituant ergatif est bien un complément agentif). Le changement d'auxiliaire (tout comme le fait que les locuteurs y retrouvent intuitivement un sens passif) est tout simplement ignoré par les passivistes.

(9) Cette contestation porte surtout pour autant que les catégories d'analyse sont construites et envisagées au sein de chaque langue particulière, et que par exemple on considère que le basque "ignore le syntagme sujet-prédicat" pour reprendre les propositions de Martinet (1958, 1962). Dès lors que l'on admet que certains relations grammaticales ou fonctions (en particulier celle de sujet) sont permanentes à travers les langues, ou au moins des types de langues, les choses sont moins claires: les analyses de Martinet sur l'existence d'un sujet (pourtant entendu au sens martinien de constituant obligatoire) en basque ont ainsi varié entre la négation de son existence (Martinet 1958, 1962) et sa reconnaissance en conformité — au delà de la terminologie — avec les analyses passivistes (Martinet 1972, 1980), cf. encore dans le cadre fonctionnaliste martinien: N'Diaye (1970), Tchekhoff (1978).

curieusement, ils n'ont pas commenté, ni repris, certains de leurs arguments, construits en réalité précédemment dans la première moitié du siècle à partir de l'idée —aux racines philosophiques beaucoup plus anciennes— d'une unicité du verbe. Cette perspective nous permettra de mettre en évidence le fait que les premiers éléments de la théorie de la passivité sont en réalité formulés chez un auteur que l'on attendait pas en pareilles circonstances: J. A. Chaho, personnage singulier, au romantisme effervescent, dont l'oeuvre grammaticale (1836) —contrairement à ses essais— n'a guère attiré l'attention jusqu'ici¹⁰.

L'article de Stempf permet de comprendre le lien entre certaines analyses liées à la tradition de la grammaire philosophique telles qu'elles pouvaient être reformulées par un auteur comme Chaho dans ses études de grammaire basque et les théories sur le verbe basque que les linguistes développent à la fin du 19^{ème}. Au demeurant, Stempf lui même à la fin de son article reconnaît sa dette envers Chaho dans l'idée première que le basque n'aurait pas de verbe transitif¹¹.

La thèse de Stempf, qu'il fut semble-t-il conduit à élaborer à l'occasion de sa traduction en allemand des poésies de B. Dechepare (1545)¹², peut-être résumée de la manière suivante: le basque n'a pas de verbe transitif et les formes conjuguées auxiliaires dites transitives (tout comme d'ailleurs les autres formes verbales conjuguées) sont en réalité formées à partir de l'auxiliaire *izan* "être"; le cas actif correspond en réalité non pas à un nominatif mais à un complément ablatif; il convient par conséquent d'interpréter passivement le verbe basque.

Cette thèse doit être située dans le contexte grammaticographique de l'époque. Depuis Larramendi (1729) les grammaires basques avaient pour habitude de distinguer dans la conjugaison basque un auxiliaire actif et un auxiliaire passif et neutre; cf. Añibarro (1820), Lécluse (1826), Darrigol (1827), Zavala (1848), Lardizabal (1856)... Darrigol (1827) avait ensuite proposé de considérer que le verbe basque se réduisait à ses deux auxiliaires (*izan* "être" et *edun* "avoir")¹³, puis dans la seconde

(10) Lacombe (1935) indique néanmoins dans une brève note que Chaho (1836) avait envisagé une analyste passiviste.

(11) Stempf (1890) indique que ses recherches "on eu pour point de départ la déclaration de Chaho (*Gram. Eusk.*, 1836, p. 82), que *dut* devait être lu *da-houtra-t*, et pour encouragement, la lecture du remarquable travail de M. le Dr. Friedrich Müller "Ueber die Sprache der Basken" (*Grundriss der Sprachwissenschaft*, Wien, 1885, III, 2, I, p. 1-48)".

(12) Il est clair d'après le texte de Stempf que la traduction a joué un rôle important dans le développement de son hypothèse. C'est en traduisant les phrases participiales tout spécialement qu'il s'est trouvé contraint de recourir à des tournures passives, "où l'actif jouerait le rôle d'un ablatif ou médiatif (*verac ordenatuya* "désigné par lui-même", *iangoycoac emanic* "donné par Dieu"). Stempf s'est ensuite proposé d'étendre à tous les cas cette interprétation.

(13) Darrigol (1827) semble être au point de départ, d'une part de l'analyse des formes verbales synthétiques comme incluant les formes verbales auxiliaires (vue que reprendront Inchauspe et Stempf), d'autre part de la réduction du verbe basque aux auxiliaires. Sur ce point également il sera suivi par Inchauspe pour lequel les formes verbales lexicales accompagnées par l'auxiliaire "sont dépourvues des propriétés essentielles du verbe, tandis qu'ils ont tous les caractères des substantifs et des adjectifs" (1858: 7). Mais Darrigol, contrairement à ce dernier, défend l'existence de deux verbes: "...il ne résulte pas seulement de ces observations [sur l'analyse de formes synthétiques, comme incluant les verbes auxiliaires: *nago* < *naiz* + *egon*; *deramat* < *dut* + *eraman*], que les formules *niz* et *dut*, sont les deux verbes primitifs de notre langue; l'on doit en recueillir de plus la nature du verbe ne se rencontre absolument que là où se trouve fondue en quelque sorte l'une desdites formules: ce qui nous conduit à cette dernière conséquence, que la langue basque n'a, à proprement parler, que deux verbes" (p. 109).

moitié du 19^{ème} siècle l'idée que la conjugaison basque n'a qu'un seul verbe se développera, même si cette analyse fut parfois sévèrement critiquée, en particulier par van Eys (1867). Elle fut formulée par Inchauspe (1858), sans pour autant néanmoins —et c'est là un point décisif— que la distinction intransitif / transitif ne soit remise en cause: "Le verbe basque n'a qu'un verbe. Ce verbe a deux voix: la voix transitive et la voix intransitive" (p. 2).

Cependant cette conception, où le verbe unique est conçu simplement en tant que "vox flexilis cum tempore & persona", suivant la vieille définition qu'Arnaud et Nicole (1683) attribuent à Buxtorff, ouvrait la porte à l'hypothèse de la passivité —version ancienne—, dès lors que ce verbe unique est identifié comme étant le verbe *izan* "être".

Cette dernière idée en réalité n'est pas inédite à la fin du siècle dernier, puisqu'elle apparaît un demi-siècle plus tôt, formulée par Chaho (1836). La chose est surprenante pourtant car Chaho suivait par ailleurs Darrigol (1827) dans sa théorie selon laquelle le basque a deux verbes (correspondant à *être* et *avoir*). Aussi pour défendre le principe de l'unicité du verbe basque (ramené au seul verbe substantif, c'est-à-dire *izan* "être"), avait-il été conduit à opérer une distinction entre la *division grammaticale* du verbe basque et son *unité philosophique*.

Derrière ce jargon, bien dans la manière de Chaho, se cache en réalité une intuition correspondant, avant la lettre, à la théorie de la passivité, puisqu'il s'agit ni plus ni moins que d'affirmer que l'ensemble des formes conjuguées du basque est construit à partir de *izan* "être".

La démonstration de Chaho pour établir l'unité du verbe repose sur trois arguments que l'on retrouve chez Stempf et Schuchardt (ce dernier cependant n'employa le premier):

- reconstruction des formes comme *dut* et *nuen* partir du paradigme de *niz*;
- analyse des formes du paradigme ergatif à radical *-za-* comme construites sur *izan*;
- identité ses formes implicatives et allocutives correspondant au paradigme de *niz* avec celles du paradigme de *dut*.

De ces trois arguments le premier est sans aucun doute le plus inattendu, et l'on s'étonne que ce soit celui qui inspira Stempf, (voir note 11). Il s'agit tout simplement de faire dériver la forme *dut* de *da+houura+t*, et *nuen* de *ni+houura+ne*:

L'on a dit que la langue euskarienne reconnaît deux verbes *Niz* et *Dut*, "je suis" et "j'ai". Cette assertion n'est exacte que sous un point de vue de division grammaticale. Il est certain que la forme *Dut* n'est que la troisième personne du verbe *Niz*: *da*, avec combinaison d'un double rapport: *da-houura* "lui est, il est": le *t* final exprimant une relation personnelle à l'individu qui parle. *Dut* signifie en définition, "lui est à moi, je l'ai, j'ai". Voilà la vraie raison pour laquelle la conjugaison de *Dut* emporte l'expression d'un régime "j'ai, je l'ai". Le passé de *Dut*, *nian* ou *nuen*, "j'avais, je l'avais", offre dans sa décomposition syllabique *nibourane*, "lui était de moi, à moi": ainsi des autres modes. (Chaho 1836: 82)

Le second argument —dans son principe du moins— n'est pas aussi hasardeux que le précédent, et il a été utilisé non seulement par Schuchardt, mais également parfois par certains passivistes modernes, comme Tovar (1949: 69). En effet, le radical des formes conjuguées accompagnant les verbes lexicaux actifs (intransitifs et transitifs), lorsqu'ils sont dépourvus de suffixe aspectuel, est *-za-* (radical que, suivant van Eys 1867, et en opposition aux premières analyses passivistes, on rattache usuellement à un auxiliaire **ezan*), c'est-à-dire une forme radicale homonyme de celle que l'on attend pour *izan* "être". Chaho donne ainsi en glose des formes impératives telles que *ezazu* et *beza*, respectivement: "soyez vous, ayez", et "soit lui, ait lui", comme s'il s'agissait de formes ambiguës¹⁴. Il convient cependant de souligner que dans la présentation de Chaho l'apparement des formes de **ezan* avec *izan* a une modalité très différente de celle esquissée ci-dessus (et qu'invoqueront Stempf et Schuchardt); en effet, la notion de radical verbal est absente dans l'analyse de Chaho et ses propositions ont une allure plus aventureuse:

L'impératif de *Dut*, *ezak ezadak*, qui n'a jamais de valeur que comme forme auxiliaire, dérive de l'impératif *iz* avec déterminante *a* et relation *k*; il s'écrit *izak*, *izadak*, dans la plupart des dialectes, et se combine avec les noms actifs pour compléter la conjugaison (Chaho 1836: 82)

Le troisième argument est sans doute le plus solide, du point de vue de la factua-lité. C'est celui qui se retrouve aux fondements des analyses de Schuchardt qui envisagea la question de la morphologie verbale basque à partir de ce qu'il appelait les formes de relation (*Bezugsformen*).

En effet c'est un fait aujourd'hui bien connu que les formes allocutives traitées du paradigme non datif de *izan* "être" sont celles du paradigme de **edun* "avoir", de telle sorte que dans une lecture littérale des formes conjuguées on peut avoir une ambiguïté systématique. Cette ambiguïté peut également s'observer, dans des termes identiques et en dehors du traitement allocutif, lorsque le verbe *izan* "être" est employé comme copule (et non pas seulement comme auxiliaire) dans les formes dites enveloppantes ou implicatives¹⁵. Chaho, par un renversement des données morpholo-

(14) Ces formes, bien sûr, en réalité, ne sont pas ambiguës. Le paradigme des formes de **ezan* est toujours associé à un verbe lexical transitif ou intransitif actif (inergatif au sens de la grammaire relationnelle); ces formes par conséquent contiennent obligatoirement un accord ergatif. L'incompatibilité avec les verbes lexicaux n'ayant pas sélectionné d'argument ergatif, ou ne le pouvant pas (verbes inaccusatifs) ne connaît pas d'exception.

(15) En réalité le souletin distingue (dans les formes à préfixe personnel de 1ère pers. sg.) les formes du paradigme de **edun* (implicatives ou directes) et celles correspondant au traitement allocutif. Cependant dans les deux cas on reste dans un paradigme du même verbe:

heben naizü / naik / naiñ "je suis ici" (lit. "vous m'avez / tu m'as ici")

ikusî naizü / naik / naiñ "vous m'avez vu / tu m'as vu"

vs jin nüzü / nüik / nüin "je suis venu" (lit. "vous m'avez / tu m'as venu")

Bien que souletin, Chaho ne fait pas apparaître ces écarts systématiquement; il les signale néanmoins: "il résulte de cette circonstance quelques ressemblances inflexives (...): comme elles servent à prouver l'unité du verbe basque, que nul grammairien n'avait encore soupçonnée nous les avons conservées avec soin, quoique la plupart de nos dialectes les évitent, à l'aide de quelque variation syllabique" (1836: 156, c'est nous qui soulignons).

giques, tire argument de ces données pour assurer que les formes du paradigme de **edun* "avoir" sont issues celles de *izan* "être"¹⁶:

Une autre remarque qui achève de démontrer que le *Dut* n'est qu'une modification de *Niz* avec expression de divers rapports, et intervertissement de personnes, c'est que la conjugaison de *Niz* avec relation de personnes et celle de *Dut* régissant des personnes, sont parfaitement identiques.

Nuzu vous m'avez
Nuzu je suis (vous dis-je) (...)
Duzu vous l'avez
Duzu ils est (vous dis-je) (...)
Gutuzu vous nous avez
Gutuzu nous sommes (je vous le dis) (...)
Dutuzu vous les avez
Dutuzu ils sont (vous dis-je)
 (Chaho 1836: 83)

Ces arguments présentés par Chaho, comme nous l'avons dit ont été repris par les premiers défenseurs de la théorie de la passivité.

Stempf par exemple fait —partiellement— sienne la décomposition morphématique proposée par Chaho des formes verbales absolutives-ergatives. En effet, pour Stempf, comme pour Chaho, il y a lieu d'interpréter les formes préfixées des paradigmes ergatifs réguliers comme correspondant aux formes conjuguées de *izan* "être"; par contre il n'analyse pas le *-u-* radical comme dérivé d'une forme pronominale (*bu-ra* "ceci"), mais comme la racine du verbe *ukan* "avoir". Pour Stempf par conséquent ces formes sont le résultat d'une forme composée associant *izan* (conjugué) et *ukan* (non conjugué), selon un schéma reprenant la construction passive à partir du verbe *ukan* "avoir, eu":

nauzu = *naiz* + *ukan* + *zuk*
 tu m'as= je suis + eu + par toi (Stempf 1890: 4)
nintuzun = *nintze(n)* + *ukan* + *zuk* + *n*
 vous m'aviez= j'étais + eu + par vous (Stempf 1890: 8)

Ce même schéma est utilisé pour l'analyse des formes synthétiques ou encore du suffixe *-dun*:

dakar = *da* + *ekar*
 il porte= il est + porté
nakarzu = *naiz* + *ekar* + *zu*

(16) Pour aider le lecteur à entrevoir ce que Chaho entend par unité philosophique du verbe, avec semble-t-il une influence humboldtienne, je cite l'explication qu'il fournit de l'existence de deux auxiliaires, malgré la nature simple du verbe et l'identité des formes: "Le verbe substantif (...) n'étant point employé pour l'homme dans sa valeur abstraitive, essentielle; puisque les attributs de l'existence et de la possession absolue, n'appartiennent qu'à Dieu; les deux formes conjugatives deviennent faciles à distinguer, dès que l'une et l'autre prennent leur signification auxiliaire et modifiée. *Niz* accompagne alors les modifications neutres ou passives, *Dut* caractérise toutes les conjugaisons actives et régissantes" (p. 156).

vous me portez = je suis + porté + par vous (Stempf 1890: 6)
heuscaldun = *heuscar* + *da* + *euk* + *n*
 qui a l'euskara = euskara + il est + sens de possession + par qui
 (Stempf 1890: 6)

Comme on le voit, nous sommes loin des analyses de la morphologie verbale proposées par les passivistes modernes, et on l'on est surpris que le caractère précaire de ces propositions n'aient pas été relevées par les critiques de cette théorie (Vinson 1894, 1895; Lafitte 1931). Il convient de souligner toutefois que Schuchardt (1893) évitera de recourir à de telles spéculations, et que c'est ce travail qui fera bien vite référence, même s'il resta probablement fort peu lu¹⁷.

Les deux autres arguments de Chaho, se retrouvent également comme nous l'avons dit, chez Stempf et même Schuchardt. Pour ce dernier il s'agit de mettre en évidence l'étroite relation entre *avoir* et *être* en basque, comme en d'autres langues d'ailleurs en ce qui concerne la copule. Pourtant, comme l'avait observé Vinson (1894)¹⁸, on ne voit guère en quoi ces données fournissent une réelle explication, ni une confirmation, à la théorie de la passivité. Ce ne pourrait être à la rigueur le cas que si l'on suivait Chaho et Stempf dans leur décomposition morphématique des formes conjuguées. Il ne pouvait en être question pour Schuchardt, tant cela eut été tourner le dos aux principes élémentaires de bonne méthode.

Sa solution —qui en réalité rendait inutile le recours à l'argument de la proximité ou, parfois, de la confusion entre *être* et *avoir* en basque—¹⁹ consistait à considérer que les verbes comme les auxiliaires étaient en eux-mêmes indéterminés entre le passif et l'actif. Dans sa conception, cette détermination ou cette orientation des formes verbales s'opérait uniquement par le biais des pronoms (des indices d'accord). Dès lors que dans celles-ci l'on analyse le préfixe personnel initial (par exemple le *n-* 1^{ère} pers. dans *n-abil* "je marche", *n-akar-k* "tu m'emportes", *n-aiz* "je suis", *n-au-k* "tu m'as,...) comme un sujet, l'interprétation passive s'ensuit automatiquement avec les verbes transitifs. Nous retrouvons donc là les éléments de la formulation moderne rappelée plus haut.

Il est certes difficile d'établir une filiation exclusive entre, d'une part, les travaux de grammairiens basques influencés par le romantisme et la grammaire philoso-

(17) À propos de cette étude de Schuchardt, quelques quarante années plus tard, Lacombe (1935), partisan convaincu des thèses passivistes, et lecteur assidu de Schuchardt, observait: "Il faut reconnaître que ce livre n'a guère été compris, ni même lu, maison ne doit pas désespérer, et peut-être dans l'avenir se trouvera-t-il quelque professeur d'Université qui consacra une série de leçons à un exposé méthodique et précis de ce que Schuchardt a pensé du verbe basque" (p. 180). La principale recension que je connaisse de Schuchardt (1893) est celle de Vinson (1894, puis, en réponse à une réplique de Schuchardt 1895).

(18) Vinson n'adhéra pas à la théorie de la passivité, et il eut à ce sujet un bref échange polémique avec Schuchardt (cf. Vinson 1895).

(19) Comme nous l'indiquons en début de texte ces arguments ne seront pas employés par les passivistes modernes. Pour Schuchardt (1925) l'étroite relation *être-avoir* en basque, sur laquelle il insiste beaucoup, n'est en fait qu'indirectement liée à la passivité; il s'agit surtout pour lui d'un argument en faveur de l'indifférence des verbes par rapport à l'opposition passif / actif. Pour illustrer cette indétermination il cite le cas de l'allemand *ich lasse ihn (die Last) tragen / ich lasse ihn (im Sessel) tragen*; (cf. fr. *je les ai laissé(s) porter*). Observons que cette analyse le conduit pour le basque à prévoir à côté du couple *izan naiz* "j'ai été" / *izan dut* "j'ai eu", la paire *ukan dut* "j'ai eu" / *ukan naiz* "j'ai été". Mais, contrairement à ce que semble indiquer Schuchardt, cette dernière forme n'est pas rare, elle est agrammaticale (surtout au sens requis d'équivalent de *izan naiz*).

phique comme Darrigol et Chaho, et d'autre part, la théorie de la passivité, analyse par laquelle d'une certaine manière la linguistique moderne a pénétré dans les études syntaxiques basques. En effet, nous l'avons dit plus haut, cette théorie apparaissait également dans la seconde moitié du siècle dernier formulée indépendamment à propos des langues caucasiennes. Cependant, force est de constater combien l'argumentation avancée par les premiers promoteurs de cette théorie dans les études basques emprunte aux travaux grammaticaux de Chaho, oeuvre originale certes, mais dont on ne peut dire que la rigueur même appréciée selon les standards du temps fut la caractéristique principale. Il peut ainsi advenir que la conspiration des circonstances rendent la filiation de certaines propositions ou hypothèses inavouables.

Bibliographie

- Anderson, S., 1976, "On the Notion of Subject in Ergative Languages", in C. Li (édit.) *Subject and Topic*, Academic Press, New York.
- Añibarro, P. A. de, 1820/1969, *Gramatica bascongada*. Edité par L. Villasante, *ASJU*, III, 3-170.
- Arnaud, A. & Nicolé, P., 1683, *La logique et l'art de penser*. Réédition 1970, coll. Champs, Flammarion, Paris.
- Baggioni, D., "Le débat Schuchardt-Meillet sur la parenté des langues (1906-1928)". *Histoire-Epistémologie-Langage* 10-II, 85-97.
- Bittner, M., 1988, *Canonical and Noncanonical expressions*, Ph-D. dissertation, University of Texas at Austin.
- Chaho, J. A., 1836, "Grammaire Euskarienne", in A. T. d'Abbadie et J. A. Chaho (édit.) *Etudes grammaticales sur la langue basque*, A. Bertrand, Paris.
- Cikobava, A. S., 1969, "Le problème de la construction ergative dans les langues ibéro-caucasiennes", *Langages* 15.
- Darrigol, J.-P., 1827, *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque*, réédition 1979, Eché, Toulouse.
- Eys, W. J. van, 1867, *Essai de grammaire de la langue basque*. 2ème édition revue et augmentée. Amsterdam.
- Gavel, H., 1930, "Observations sur la passivité du verbe basque". *RIEB* 26: 1-14.
- & Lacombe, G., 1937, *Grammaire basque*, tome 2: *Le verbe*, Bayonne.
- Inchauspe, Abbé, 1858, *Le verbe basque*, Bayonne-Paris.
- Lacombe, G., 1935, "Schuchardt et la morphologie de la langue basque". *RIEB* 31: 174-184.
- , 1952, "La langue basque", in M. Cohen & A. Meillet (édit.) *Les langues du monde*, CNRS, Paris, 257-269.
- Lafon, R., 1944, *Le système du verbe basque au 16ème siècle*, 2 tomes. Réédition fac-simile, 1980, Elkar, Bayonne.
- , 1954, "Comportement syntaxique, structure et diathèse du verbe basque", *BSL* 50, 190-220.
- , 1960, "L'expression de l'auteur de l'action en basque", *BSL* 55, 186-221.
- , 1972, "Ergatif et passif en basque et en géorgien", *BSL* 56, 327-343.
- Lafitte, P., 1931, "Pour ou contre la passivité du verbe basque". *GH* 263-261.
- , 1944/62, *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*, Editions du Musée Basque, Bayonne.
- Lardizabal, F. I. de, 1856, *Gramatica vascongada*. Saint-Sébastien.
- Larramendi, M. de, 1729, *El imposible vencido. Arte de la lengua bascongada*. Edition fac-similé, 1979, Hordago, Saint-Sébastien.
- Lécluse, F., 1826, *Manuel de la langue basque*. Bayonne. (Réédition in *ASJU*, 1987).

- Léon, A., 1911, "Le verbe simple basque", *RIEB* 5: 490.
- Martinet, A., 1958, "La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé". *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 377-392.
- , 1962, "Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque". *BSL* 57, 73-82.
- , 1972, "Cas et fonctions?", *La linguistique*, 8.
- , 1980, "Shunting on to Ergative or Accusative", in F. Planck (édit.), *Ergativity*, 39-43, Academic Press, Londres.
- Michelena, L., 1977, *La lengua vasca*. L. Zugaza, Durango (Biscaye).
- Müller, F., 1885, "Ueber die Sprache der Basken". *Gründiss der Sprachwissenschaft*, Vienne, III, 2, 1, 1-48.
- Naart, P., 1956, "Le verbe transitif basque n'est pas un nom d'action". *Studia linguistica* 10, 45-49.
- N'Diaye, G., 1970, *Structure du dialecte basque de Maya*, Mouton, La Haye-Paris.
- Planck, F., 1979, *Ergativity: Towards a Theory of Grammatical Relations*, Academic Press, New York.
- Schuchardt, H., 1893, *Baskische Studien. I. Ueber die Entstehung der Bezugsformen des baskischen Zeitworts*, Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Vienne. Traduction espagnole: 1972, *BAP* 28, 217-337.
- , 1923, *Primitiae Linguae Vasconum. Einführung ins Baskische*, Halle (Saale), Verlag von Max Niemeyer. Traduction espagnole: 1947, *Acta Salmanticensia*, Salamanca.
- , 1925, *Das Baskische und die Sprachwissenschaft*. Akademie der Wissenschaften in Wien, Holder-Pichler-Tempsky, Vienne et Leipzig. Traduction espagnole (résumée): 1951, *BAP* 7/4, 551-570; Traduction espagnole (partielle): 1980, *FLV* 35-36, 443-554.
- Stempf, V., 1890, *Besitz die Baskische Sprache ein transitives, oder nicht?* Bordeaux. Paru accompagné de la traduction française par l'auteur.
- Tchekhoff, C., 1978, *Aux fondements de la syntaxe: l'ergatif*, PUF, Paris.
- Tovar, A., 1949, *La lengua vasca*, 2ème édition: 1954, Biblioteca Vasca de los Amigos del País, Monografía 2, Saint-Sébastien.
- Uhlenbeck, C. C., 1908, "Caractère de la grammaire basque", *RIEB* 2, 505-534.
- , 1922, "Le caractère passif du verbe transitif basque ou du verbe d'action dans certains langues de l'Amérique du Nord". *RIEB* 13, 399-419.
- , 1947, "La langue basque et la linguistique générale", *Lingua* 1, 59-76.
- Vinson, J., 1894, "Les théories nouvelles sur le verbe basque", *RLPhC* 27, 95-110.
- , 1895, "Le verbe basque, M. H. Schuchardt et la théorie passive", *RLPhC* 28, 73-86.
- Williams, E., 1987, "English as an ergative language: The Theta Structure of Derived Nouns", in B. Need, E. Schiller & A. Bosh (édit.) *Papers from the 23d Annual Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 366-375.
- Yrizar, P. de, 1950, "Sobre el carácter pasivo del verbo transitivo o del verbo de acción en el vascuence y en algunas lenguas del Norte de América", *BAP* 6, 255-291.
- Zabala, J. M. de, 1848, *El verbo regular vascongado del dialecto vizcaíno*, Saint-Sébastien.